

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1729**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Négociateur d'affaires internationales

Nouvel intitulé : Négociateur d'affaires internationales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure de Commerce International (ESCI) (Marne-la-Vallée, Seine-et-Marne)	Président de la CCI de Seine-et-Marne et Directeur de l'ESCI

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312m Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le négociateur d'affaires à l'international est un cadre du commerce international. Ses principales activités sont les suivantes :

- définir et piloter la stratégie d'internationalisation de l'entreprise
- promouvoir les produits/services de l'entreprise à l'international
- conduire des négociations commerciales à l'international
- planifier et gérer les transactions de biens et services à l'international
- manager et accompagner des projets et des équipes à l'international

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : - maîtrise de plusieurs langues étrangères

- maîtrise des différents aspects techniques de la vente ou du marketing (étude de marché, prospection, contrat de vente, traitement de commandes, implantations commerciales ou industrielles...)
- maîtrise de la législation commerciale internationale et des réseaux commerciaux internationaux,
- connaissance en finance, comptabilité, gestion et juridique,
- maîtrise des outils informatiques de gestion et de l'Internet
- maîtrise de l'environnement économique de la branche d'activité (secteur, marché, circuits de distribution en France et à l'étranger...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Agroalimentaire, industrie/énergie, SSII, Télécommunications, Etudes non techniques, Finance/banque/assurance, Commerce/distribution/VPC, administration publique, industrie automobile, communication/événementiel.

Type d'emplois accessibles : - cadres de gestion administrative,

- cadres de la gestion commerciale,
- cadres dirigeants,
- cadres techniques de l'industrie
- négociateur d'affaires internationales

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification concernent 5 domaines d'activité : - définir et piloter la stratégie d'internationalisation de l'entreprise

- promouvoir les produits/services de l'entreprise à l'international
- conduire des négociations commerciales à l'international
- planifier et gérer les transactions de biens et services à l'international
- manager et accompagner des projets et des équipes à l'international.

Les évaluations s'effectuent sous la forme de :

- contrôle continu (exercices, études de cas, projets, jeu de simulation en individuel et en groupe)
- examens semestriels (tests et études de cas en individuel) ;
- soutenance orale présentant des études, projets, stages et recherche
- rapports écrits sur les stages (12 mois cumulés) et le projet de recherche (18 mois)
- validation du/des semestre(s) d'études à l'étranger

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		12 personnes dont 50% extérieures à l'organisme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Homologation à compter de 1990.

Arrêté du 27 septembre 2000 publié au Journal Officiel du 3 octobre 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1985 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

53 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

<http://www.esci.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI DE SEINE-ET-MARNE - ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE INTERNATIONAL (ESCI) 1, rue du Port de Valvins
77215 Avon-Fontainebleau Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Négociateur d'affaires internationales](#)